

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Palaiseau (91120)

Réponses de Grégoire de Lasteyrie, au nom de la liste « 100% Palaiseau avec Grégoire de Lasteyrie »

— le 02/03/2020 à 10:39 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Prendre part aux décisions de la CPS qui sont fondamentales pour le vélo de part la compétence voirie et déplacement de la communauté d'agglomération.

S'engager à rassembler les élus de la CPS pour faire appliquer le schéma directeur des circulations douces dans un délai raisonnable.

Nous avons mis en place en 2019 un grand plan pour développer la pratique du vélo à Palaiseau (mise en place d'un comité vélo, aménagement de bandes et pistes cyclables, création de parkings et de SAS vélos, réfection des itinéraires existants, aide financière pour l'achat de vélos électriques, indemnités kilométriques vélo pour le personnel, etc.).

Il s'agit maintenant de poursuivre le déploiement de ce plan et de doubler a minima, à partir de 2020, les investissements dédiés aux circulations douces. Nous envisagerons également de mettre en place une charte de qualité des aménagements cyclables.

Par ailleurs, nous continuerons à travailler avec les acteurs du territoire et notamment la CPS pour favoriser la pratique du vélo sur l'ensemble du territoire. Nous veillerons notamment à la bonne mise en œuvre du schéma directeur des circulations douces, qui a été élaboré par la CPS, avec la contribution de la ville de Palaiseau.

Action n°2 : je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 5 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 500 000 euros

Il existe trois instances travaillant sur le plan vélo à Palaiseau : un comité technique, un comité de pilotage et un comité vélo qui se réunissent une fois par trimestre. Le comité vélo a notamment pour mission d'assurer le suivi opérationnel et la bonne mise en œuvre des projets. Il perdurera et a vocation à se réunir autant de fois que nécessaire.

A partir de 2020, nous souhaitons a minima doubler les investissements dédiés aux mobilités douces et au plan vélo : ce qui permettra à terme de mobiliser un budget annuel d'environ 500 000 €.

Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Faire participer tous les acteurs de la ville au comité vélo : commerçants, parents d'élèves, associations,...

Le comité vélo de Palaiseau est composé des services et d'élus municipaux, de représentants d'associations, des conseils de quartier, de représentants du monde éducatif, d'entreprises et de commerçants. En plus d'un élu spécifiquement dédié aux circulations douces nous pourrions en effet désigner un responsable et interlocuteur privilégié au sein de nos services. Il perdurera et a vocation à se réunir autant de fois que nécessaire.

Action n°4 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Nous nous engageons à sensibiliser nos techniciens voirie aux mobilités douces et à la pratique du vélo notamment en lien avec le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - CD117 : qui permet de relier Champlan à Igny en passant par Palaiseau
- La liaison Villebon-sur Yvette - Palaiseau : avenue du général Leclerc et avenue du 08 mai 1945
- Une piste permettant de monter sur le plateau

Les avenues du 8 mai, du Général Leclerc et la CD117 sont assez étroites. Il ne semble pas possible d'y créer des pistes dédiées au vélo sur l'intégralité du linéaire. Cependant, nous étudierons, en lien avec la CPS et le département, la possibilité de sécuriser davantage les bandes cyclables qui s'y trouvent, là où des pistes dédiées ne seront pas possibles.

Liaison Plateau-Vallée : Il existe déjà une piste cyclable pour rejoindre le plateau le long du TCSP. Des travaux d'aménagement sont en cours à Lozère pour créer une nouvelle piste cyclable au niveau du sentier Edme François Jomard. Nous étudierons également la possibilité de créer d'autres liaisons Plateau-Vallée pour les vélos.

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de la ville de Palaiseau.

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité comme le Centre ville, Les gares de Palaiseau, Palaiseau-Villebon et Lozère, le plateau de Saclay, le stade, la piscine, les gymnases.

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Massy, de Palaiseau-Villebon et de Champlan.

La ville de Palaiseau dispose actuellement de 28 km de voies cyclables (bandes et pistes cyclables, liaisons vertes, double sens cyclables, etc.) réparties dans toute la ville.

Pour amplifier le plan vélo nous souhaitons :

- Poursuivre l'aménagement de voies cyclables (en 2020 nous passerons à 33 km, en 2021 à 53 km, etc.).
- Augmenter le nombre de parkings et garages à vélos sécurisés notamment à proximité des gares
- Compléter le jalonnement des itinéraires cyclables.
- Associer au projet de RER V (réseau express régional vélo) porté par les associations franciliennes et visant à créer un ensemble connecté de pistes cyclables dans toute la région.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Nous souhaitons pérenniser le budget consacré à la propreté (en hausse de 30% par rapport à 2014) et maintenir l'équipe dédiée à la propreté le week-end mise en place en 2017. Ce dispositif permet d'entretenir et de nettoyer régulièrement les voies cyclables.

Par ailleurs, une partie du budget dédié au plan vélo est consacrée à l'entretien de ces aménagements vélo (signalétique, etc.).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous poursuivrons évidemment nos réflexions en termes de partage de l'espace public afin de garantir la cohabitation entre les différents types de mobilités, et de favoriser les cyclistes et les mobilités douces.

La mise en place de zones 30 km/h est une manière d'intégrer cette démarche d'adaptation du plan de circulation.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Transformer le centre ville en zone de rencontre.

Nous avons mis en place des zones 30 km/h à Lozère et au Pileu et des aménagements ont été réalisés pour réduire la vitesse des voitures (ralentisseurs, piétonisation de la rue du Docteur Morère pendant les horaires d'ouverture des écoles, etc.). La ville compte également 1,8 km de zone de rencontre.

Nous nous engageons à continuer nos actions pour apaiser la circulation aux abords des écoles et des rues accidentogènes et plus généralement nous poursuivrons notre politique de quartiers en zone 30 km/h.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Participer à la création du RER V.

La ville dispose actuellement de 1,6 km de double sens cyclable mais aussi d'une dizaine de SAS vélos et de panneaux « cédez le passage cycliste » au niveau des feux tricolores.

Prochaimement, de nouveaux SAS vélos et panneaux directionnels seront installés. Nous généraliserons également les contre sens cyclables dans toutes les rues le permettant notamment celles à 30 km/h.

Par ailleurs, nous nous associerons au projet de RER V (réseau express régional vélo) porté par les associations franciliennes et visant à créer un ensemble connecté de pistes cyclables dans toute la région.

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Nous avons piétonnisé la rue du Docteur Morère pendant les horaires d'ouverture des écoles.

Dans le cadre de notre projet 100% Palaiseau, nous envisageons de mettre en place un plan de sécurisation des abords des écoles. Nous augmenterons notamment le nombre d'agents de circulation devant les écoles pour limiter la vitesse des voitures. Cela prendra aussi la forme d'aménagements ou de restrictions de circulation ponctuelles, réalisés en concertation avec les riverains et les parents d'élèves.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo ou augmenter l'offre de places aux gares déversant Palaiseau (Massy-Palaiseau, Palaiseau, Palaiseau-Villebon, Lozère et Le Guichet).

Durant ce mandat nous avons créé des parkings et garages à vélos sécurisés à proximité des gares, dont le nouveau parking Véligo situé à proximité de la gare de Lozère.

Nous souhaitons augmenter le nombre de parkings et nous travaillerons également, en lien avec Île-de-France Mobilités, pour que des parkings Véligo puissent être présents en gare de Palaiseau-Villebon et du centre.

Action n°13 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces, des salles de sport et des salles municipales.

La ville dispose de plusieurs dizaines d'arceaux dont certains ont été changés depuis 2014.

Nous continuerons à changer les arceaux vélos « arrache roues ». 60 arceaux vélos seront posés prochainement.

Action n°14 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Durant ce mandat nous avons créé des garages à vélos sécurisés et des abris au sein des écoles qui le souhaitent.

Dans le cadre de notre projet 100% Palaiseau, nous souhaitons augmenter le nombre de garages à vélos sécurisés. Nous réaliserons également un audit au sein des équipements publics et de toutes les écoles, en concertation avec les responsables d'établissement et les parents d'élèves, pour évaluer les besoins en termes d'abris à vélos.

Action n°15 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Nous envisagerons de mettre en place cette nouvelle réglementation avant 2026 aux points stratégiques de la ville.

Action n°16 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Ou continuer l'aide à l'achat de vélo pour les particuliers.

Dans le cadre du plan vélo, nous avons créé une aide financière pour l'achat de vélos à assistance électrique de 200 euros/foyer. Cette aide, qui rencontre un franc succès, sera reconduite et nous étudierons les conditions de son extension.

Action n°17 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

En 2019, nous avons participé à la mise en place du dispositif Zoov (location de vélos électriques en libre-service) et nous avons également fait la promotion du service Véligo location.

Nous favoriserons l'implantation de nouvelles stations Zoov à Palaiseau, en lien avec la CPS qui est compétente sur ce sujet. Nous étudierons aussi la possibilité de mettre en place un tarif spécial pour les jeunes et les personnes à faibles revenus.

Action n°18 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Créer un circuit vélo ouvert à tous pour favoriser l'apprentissage du vélo des enfants et des adultes.

En 2019 trois ateliers de réparation de vélos ont été organisés par la CPS au niveau des gares de RER.

Nous souhaitons renforcer notre soutien aux associations (développer un grand plan de formation, proposer un soutien administratif et de nouveaux locaux et lieux de vie aux associations). Ces mesures bénéficieront aux associations consacrées au vélo.

Le projet de circuit vélo pourra être étudié avec les usagers pour évaluer sa pertinence.

Action n°19 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Nous souhaitons mettre de nouveaux locaux et lieux de vie à disposition des associations et notamment celles favorisant la pratique du vélo. Nous créerons également un tiers-lieu qui pourrait contenir un atelier de réparation de vélo ou une ressourcerie.

L'idée de la machine à graver mérite d'être approfondie et pourrait trouver sa place dans un de ces lieux.

Enfin, la CPS, dont la ville de Palaiseau est membre, porte également un projet de création de Maison du Vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°20 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Dans le cadre du programme national « savoir rouler à vélo », nous avons mis en place en 2019 le permis vélo pour tous les élèves de CM1. Une formation en trois séquences est proposée en partenariat avec le club US Triathlon de Palaiseau.

Action n°21 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

En 2019, nous avons acheté et mis à disposition des services municipaux 8 vélos électriques pour les navettes entre les différents locaux. Ceux-ci sont situés à l'hôtel de ville, au CTM, à la maison des associations et au service des sports.

La mise en place de vélos cargos pourrait être étudiée à l'avenir pour les services s'y adaptant.

Action n°22 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Dans le cadre de notre projet 100% Palaiseau nous souhaitons renforcer les patrouilles de police municipale, ce qui permettra de lutter davantage contre le stationnement sauvage.

Action n°23 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous avons mis en place des actions de communication au sujet du plan vélo. A l'avenir, nous souhaitons :

- Communiquer davantage sur les bienfaits du vélo et favoriser son usage lors des événements de la ville (Printemps de l'environnement, guinguettes, etc.)
- Mettre en place une session de formation sur la pratique du vélo
- Créer une carte détaillant tous les itinéraires cyclables de Palaiseau

Commentaires généraux

Depuis 2014, nous avons mis en place un certain nombre de mesures fortes en faveur de la transition écologique : déploiement du plan vélo mais aussi création du nouveau Plan Local d'Urbanisme et du contrat de performance énergétique pour les bâtiments de la ville, etc.

Notre volonté est d'aller encore plus loin dès 2020 : notamment en poursuivant la réduction de l'empreinte carbone de notre ville et en favorisant les mobilités et déplacements alternatifs.

Amplifier le déploiement du plan vélo est donc pour nous une priorité. Nous doublerons les investissements dédiés aux circulations douces (200 000 €/an) car une ville éco-responsable, c'est une ville qui aide les usagers à changer leurs habitudes en matière de transport.